

Nouvelles pratiques sociales



L'économie sociale et les pouvoirs publics : banalisation du « social » ou tremplin pour une transformation sociale?

Louis Favreau et Benoît Lévesque

Volume 10, numéro 1, printemps 1997

10^e anniversaire

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301387ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301387ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Favreau, L. & Lévesque, B. (1997). L'économie sociale et les pouvoirs publics : banalisation du « social » ou tremplin pour une transformation sociale? *Nouvelles pratiques sociales*, 10(1), 71–80. <https://doi.org/10.7202/301387ar>

❖ L'économie sociale et les pouvoirs publics : banalisation du « social » ou tremplin pour une transformation sociale ?

Louis FAVREAU
*Chaire de recherche en développement communautaire
Université du Québec à Hull*

Benoît LÉVESQUE
*Collectif de recherche sur les innovations sociales
dans les entreprises et les syndicats (CRISES)
Université du Québec à Montréal*

Depuis un peu plus d'une année, la notion d'**économie sociale**, y compris dans sa version **économie solidaire**, est devenue objet de débat, voire de controverses, en raison entre autres de la très grande diversité des acteurs qui l'utilisent. Désormais, cette notion n'appartient plus à la seule communauté des chercheurs¹. L'ensemble des mouvements

1. Jusqu'au début des années 1990, la plupart des organisations du mouvement coopératif, syndical et communautaire ignoraient ou refusaient cette appellation (LÉVESQUE ET CÔTÉ, 1991). Seuls ou presque, des chercheurs liés à la revue *Coopératives et Développement*, devenue depuis peu la revue *Économie et Solidarités*, travaillaient à partir de cette notion inspirée de travaux européens du CIRIEC (DEFOURNY et MONZON CAMPOS, 1992). Le collectif CRISES (1989) participait également à cette dynamique de recherche (FAVREAU et LÉVESQUE, 1996).

sociaux et des pouvoirs publics l'ont reprise à leur manière, lui donnant ainsi des significations diverses². Avec le **Chantier d'économie sociale** initié par le gouvernement Bouchard en 1996 et avec les projets gouvernementaux des Centres locaux d'emploi (CLE) pour l'insertion des prestataires de la sécurité du revenu et des sans-emploi (la réforme Harel) et des Centres locaux de développement (CLD) en matière de développement local (la réforme Chevrette), l'économie sociale occupe plus que jamais l'espace public. Il devient donc impératif de fournir quelques points de repère pour mener une réflexion qui permette non seulement de dissoudre la présente confusion, mais également de distinguer plus clairement les enjeux en cause.

LA QUESTION DE LA DÉFINITION

Si l'on s'inspire de travaux qui se sont imposés à l'échelle internationale (Defourny et Monzon Campos, 1992 ; Laville, 1994), l'économie sociale désigne un ensemble relativement bien défini, soit des entreprises et des organisations qui utilisent pour la plupart les statuts juridiques de coopératives, de mutuelles ou encore d'organisations sans but lucratif. Dans un cas comme dans l'autre, ces entreprises et organisations sont caractérisées par **une structure associative** donnant la priorité aux personnes sur le capital (par conséquent, un fonctionnement démocratique) et par une finalité de services aux membres de sorte qu'on y retrouve habituellement une « construction conjointe de l'offre et de la demande » par les usagers et les professionnels (Laville, 1994). Ce faisant, ces entreprises et organisations sont généralement créées par des acteurs relativement dominés (classes populaires, femmes, jeunes, etc.) en alliance avec des groupes promoteurs appartenant à la classe moyenne (par exemple, organisateurs communautaires). Ces expérimentations, qui contribuent à l'*empowerment* des groupes impliqués, supposent une **mobilisation volontaire** combinant l'initiative et la solidarité. De ce point de vue, les entreprises d'économie sociale se distinguent clairement des entreprises capitalistes et des entreprises d'État.

Cependant, lorsqu'il est question d'économie sociale, on peut faire référence aussi bien aux entreprises et organisations prises une à une (**niveau micro**) qu'aux problèmes de la régulation sociale et économique

2. Voir à ce propos trois exemples récents : la définition du Chantier Économie sociale du gouvernement du Québec, celle du Comité d'orientation et de concertation sur l'économie sociale (dans la foulée de la Marche des femmes du printemps 1995), celle de la CSN (AUBRY et CHAREST, 1995).

(**niveau macro**). Le débat sur l'économie sociale touche tout autant sinon plus la place et le rôle de celle-ci dans le refaçonnage de l'État-providence et dans la modernisation de l'économie que les expériences prises une à une. En effet, par leurs finalités, leurs structures et règles et par les acteurs impliqués, les entreprises d'économie sociale prises individuellement offrent des possibilités nouvelles pour la création d'emplois (et notamment dans le cas des exclus) et pour l'organisation de services dans les communautés où l'on insiste sur la proximité et la participation des usagers³.

En revanche, à un niveau plus général, il faut affirmer que l'économie sociale n'est pas pour autant une réponse globale et ne constitue pas en elle-même un contre-projet de société. Cependant, elle peut contribuer à la mise en œuvre d'un autre contrat de société, lequel suppose à la fois le renouvellement de l'État-providence et la modernisation du système de production (Lévesque, 1997). Dans cette visée, on ne peut faire l'économie d'une analyse de la société actuelle qui, en vingt ans, s'est transformée au point où la seule revendication du maintien des acquis sociaux conduit aussi bien à l'isolement qu'à l'impuissance.

ÉCONOMIE SOCIALE ET CRISE DE SOCIÉTÉ

La crise économique dont nous parlons beaucoup depuis quelques années représente plus qu'une récession longue, plus qu'une crise des finances publiques, plus qu'une crise de gestion du service public, plus qu'une crise économique. Il s'agit d'une crise de société qui remet en cause les fondements mêmes sur lesquels reposait son organisation depuis plusieurs décennies.

Quelques tendances clés traduisent l'ampleur et la densité de cette crise. En premier lieu, la fin de la montée en puissance du salariat comme mode principal de régulation économique et sociale, tendance bien analysée par Castel (1995). La fin de la montée du travail à temps plein, régulier, à contrat indéterminé de même que la montée de la sous-traitance et des travailleurs dits indépendants constituent les principales coordonnées de la crise de l'emploi et donc du salariat qui en est son corollaire obligé.

En second lieu, cette crise du monde du travail s'est répercutée directement sur l'État-providence dont le travail salarié forme l'assise principale des prélèvements fiscaux pour la redistribution et le financement

3. Pour la démonstration de cette hypothèse autour de la nouvelle économie sociale, voir notre dernier livre (FAVREAU et LÉVESQUE, 1996) et la revue *Économie et Solidarités*.

des services collectifs. De plus, la rigidité de la définition des services collectifs dispensés par l'État et la rigidité de l'organisation du travail dans ce secteur remettent en question le monopole public dans la production de ces services.

Si la crise de la « société salariale et providentialiste » est tout à la fois une crise du travail et une crise du « vivre ensemble » sur un territoire donné, il faut dès lors examiner de plus près les solutions possibles qui prennent en compte ces deux dimensions, le travail et le territoire : quelles sont les expériences en cours les plus pertinentes ? Où puiser pour généraliser ces expériences ? Ici, nous faisons l'hypothèse que l'économie sociale et le développement économique communautaire (DEC) constituent des leviers pertinents si l'État, au lieu de s'engager dans l'avenue néolibérale, en devient le partenaire dans une perspective de démocratisation (Noël, 1996).

ÉCONOMIE SOCIALE ET ÉTAT

Dans les champs de la santé et des services sociaux, de l'aide sociale, de l'assurance-chômage et de la formation professionnelle, le problème central auquel se butent les pouvoirs publics est celui d'une crise persistante de l'emploi. Le chômage s'est aggravé en se massifiant. Il s'est aussi durci, car les chômeurs le sont de plus en plus longtemps. L'ampleur du chômage, sa durée prolongée, sa diffusion dans tout le corps social introduit progressivement une « déchirure sociale » (Lipietz, 1996). La perte prolongée d'un emploi a désormais un **effet cumulatif** : baisse de revenu mais aussi et surtout isolement social, perte d'estime de soi et immense difficulté à demeurer actif. Sensibles aux problèmes sociaux et plus attentifs que d'autres à la demande sociale, certains secteurs de l'État vont alors reprendre à leur compte la nécessité d'une redéfinition au sein même de l'État de certaines politiques publiques⁴.

Certains secteurs de l'État perçoivent les limites d'une logique principalement d'urgence qui risque de s'installer à demeure. Cette logique qui pare au plus pressé mais ne prépare pas l'avenir a provoqué un **empilement de mesures destinées à réparer les dégâts du « progrès »** et dont la cohérence est absente. Au cours de la période 1980-1995, l'État s'est confiné à un rôle de simple accompagnateur qui

4. Le Sommet de l'économie et de l'emploi, en dépit de toutes les controverses suscitées, et en partie grâce à ces dernières et aux solutions qui s'en sont dégagées, en fait foi.

pallie, supplée, **gère – ou cherche à faire gérer par des associations – l'exclusion** à partir de mesures d'assistance.

Dans cette visée, il serait dangereux de donner à *l'économie sociale, à l'insertion et au développement local* toutes les vertus. Au lieu d'être un laboratoire d'expérimentations inspirant la transformation de la société et de l'économie dans leur ensemble, l'économie sociale, comme d'ailleurs l'insertion et le développement local, pourrait être un obstacle au changement social si elle en venait à cautionner le statu quo. Il faut plutôt promouvoir la reconnaissance étatique de l'économie sociale comme occasion d'un renouvellement de l'État-providence. D'un côté, le service public se renouvellerait et, de l'autre, le secteur communautaire y trouverait une nouvelle place. De ce point de vue, tous les acteurs seraient touchés d'une façon ou d'une autre. Ce qui suppose évidemment **un débat dont le contenu ne saurait se limiter à être « pour ou contre l'économie sociale »**.

LA NAISSANCE D'UNE NOUVELLE ÉCONOMIE SOCIALE (NÉS)

La mobilisation d'acteurs locaux pour faire émerger de nouvelles entreprises d'économie sociale a été forte dans plusieurs pays durant la dernière décennie. Au Québec, elle semble s'être réalisée autour de trois types d'initiatives: 1) d'abord par des **initiatives de formation à l'emploi**; 2) ensuite, par des **initiatives sectorielles** d'insertion sociale par l'activité économique (entreprises d'insertion); 3) enfin, par **des initiatives territorialisées** de revitalisation économique et sociale qui travaillent en partenariat avec les divers acteurs sur un territoire pour y favoriser une intervention multiactivité, ce qui suppose une gouvernance locale (CDÉC ou CDC, par exemple).

Sur une période de quelques décennies, les nombreuses initiatives de la NÉS ont fini par constituer un réseau socio-économique combinant des dimensions marchandes et non marchandes au sein d'activités productives traversées par une perspective d'économie solidaire dont la démocratisation et *l'empowerment* des collectivités constituent les visées. En effet, ces initiatives ont pour objectif non seulement la création d'emplois mais également et simultanément le renforcement de l'appartenance sociale à une communauté et une régulation socio-économique qui remet en cause la compétitivité sans limite et la seule logique d'adaptation au marché (IFDEC, 1996).

En d'autres termes, tout en assumant une partie des contraintes liées à l'économie de marché, ces activités économiques (d'animation de projets, de formation au travail, de production ou de revitalisation de quartiers en difficulté) cherchent à se distinguer qualitativement : 1) en regroupant des personnes exclues du marché du travail ; 2) en poursuivant des objectifs sociaux et économiques tout à la fois ; 3) en misant principalement sur un mode de gestion associatif ; 4) en utilisant le capital disponible dans une perspective d'entrepreneuriat collectif et social (Comeau, 1997). L'histoire des mouvements sociaux et de l'économie sociale vient fournir la confirmation de la pertinence de cette problématique d'intervention, y compris dans le social.

ÉCONOMIE SOCIALE ET HISTOIRE DES MOUVEMENTS SOCIAUX

La première leçon que l'on peut tirer d'un siècle et demi d'histoire de l'économie sociale est sans doute la suivante : l'économie sociale, notamment la coopération, s'est développée parmi des classes laborieuses exploitées luttant pour améliorer des conditions de vie très précaires. En d'autres termes, la coopération a d'abord été « fille de la nécessité », réponse à des besoins sociaux non pris en charge selon les modalités dominantes de l'économie et d'intervention de l'État. L'économie sociale sert non seulement de dispositif « alternatif » aux défaillances du marché (*market failure*) ou des pouvoirs publics (*State failure*) mais contribue également au renouvellement de l'un et de l'autre, y compris de leurs rapports réciproques.

Mais la nécessité ou l'intérêt ne suffit pas à expliquer la mobilisation issue de nombreuses initiatives de l'économie sociale. Cette mobilisation s'explique aussi par le besoin d'appartenir à un collectif de travail et / ou à une communauté (un quartier, un territoire à pertinence sociale), bref par le **besoin d'identité** et par le **besoin d'un projet** qui donne sens au vivre ensemble.

Le dynamisme de l'économie sociale au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle a été l'expression d'une culture de classe très forte, d'une identité collective, d'une classe certes exploitée mais largement solidaire, au travail et dans les quartiers ouvriers. Le mouvement ouvrier s'est en effet donné un ensemble d'institutions propres : des syndicats, des partis ouvriers mais aussi des mutuelles, des coopératives et des associations (Dubet et Lapeyronnie, 1992). C'est une communauté de destin qui a été en partie génératrice d'institutions nouvelles dont plusieurs appartenaient à l'économie sociale. Enfin, l'économie sociale s'est toujours

inscrite dans un projet social qui dépassait la somme des initiatives prises. On retrouve ici les diverses dimensions du **mouvement** social entendu dans le sens tourainien⁵. Dans le meilleur des cas, l'économie sociale ne se réduit pas au développement de réponses là où l'État et le marché ont laissé des espaces vides, elle est une **fonction d'anticipation** de la demande sociale qui concerne l'ensemble des institutions.

ÉCONOMIE SOCIALE : SA DIMENSION INTERNATIONALE

L'internationalisation des marchés prend aujourd'hui une ampleur et une signification nouvelles : elle s'accompagne de la constitution de blocs économiques de grandes régions (Europe, Amériques, Asie du Sud-Est) ; elle est également stimulée par la globalisation financière qu'a permise la levée généralisée des contrôles de mouvements de capitaux (Aglietta, 1995) ; elle est soutenue par la déréglementation et la libéralisation des échanges qui sont à leur tour multipliés par les possibilités qu'offrent les nouvelles technologies des communications. Les résultats de cette mondialisation sont ambigus.

D'une part, les entreprises se focalisent beaucoup plus sur les débouchés extérieurs que sur leur marché intérieur : leur extraversion croissante les incite à une réorganisation qui mise sur la sous-traitance, sur le travail à temps partiel, sur l'intensification des changements technologiques. D'autre part, les États nations perdent une partie de leur souveraineté au profit d'une adaptation à la contrainte dite « externe ». C'est de cet ensemble de tendances liées à l'internationalisation des marchés que résultent la montée actuelle de la précarité pour une partie de plus en plus importante de la population active et le recul du champ de la démocratie. D'un côté, la crise a produit au Nord un accroissement des écarts entre le travail qualifié et le travail non qualifié, de l'autre, elle a provoqué au Sud une nouvelle polarisation où la situation des perdants se détériore. Pour ces derniers, l'économie informelle, soit la version grise, voire noire, de l'économie sociale, est devenue le seul pare-choc pour absorber la secousse sociale⁶.

5. Même si avec le temps ces dimensions d'identité et de projet ont pu s'affaiblir dans les principales institutions de l'économie sociale que sont, par exemple, les coopératives financières.

6. L'économie informelle occupe plus ou moins 50% de la population dans les villes du tiers monde (LAUTIER, 1994).

Mais la mondialisation telle que proposée par le néolibéralisme est-elle la seule possible ? Si la Banque mondiale et le FMI encouragent systématiquement la régulation quasi exclusive par le marché, il existe toutefois des contre-tendances, telles celles-ci : 1) la montée d'une société civile mondiale et la multiplication des ONG ; 2) les courants politiques nouveaux (valorisant le partage du travail, le développement d'une économie solidaire, de nouvelles formes de coopération internationale, etc.) ; 3) les demandes de démocratisation de la part des divers mouvements sociaux (participation des travailleurs à la gestion des entreprises, participation des usagers dans les services collectifs, exigence de contrôle des populations locales sur leur territoire, mobilisation pour la protection de l'environnement, etc.). Dans cette foulée, des travaux de plus en plus nombreux mettent en lumière la **face cachée de la mondialisation** que constituent la revalorisation du local, les solidarités territoriales et les entreprises d'économie sociale. Bien que toujours menacées de repli identitaire, ces contre-tendances sont également porteuses d'une nouvelle universalité⁷.

Bien que timidement pour le moment, un nouveau contrat social mondial émerge (Groupe de Lisbonne, 1995). Dans cette visée, il faut tenir compte de l'existence de près de 500 000 organisations non gouvernementales (ONG) dans le monde dont plus de 50 000 sont déjà reliées entre elles par Internet (le réseau APC)⁸, ce qui leur permet d'avoir à leur disposition des banques de données, les « infos » d'une agence de presse alternative et des forums thématiques de discussion. Face à l'offensive néolibérale, il existe donc une perspective de travail et de nouveaux dispositifs dont **le défi est de multiplier les échelles d'intervention** (locale, régionale et fédérative, nationale et internationale) **et d'en tenir compte** pour passer du micro, des organisations prises une à une et du local, au macro qui permet d'agir sur les pouvoirs à l'échelle nationale et internationale. Plus largement, la réussite de l'économie sociale dépend, en amont, de la force propulsive que lui fournissent les mouvements sociaux (associatif, de femmes, syndical) et, en aval, de la perspective que lui procure un projet de société (Lévesque, 1997).

7. « Pas de marin sans port d'attache » (ROUSTANG, LAVILLE *et al.* 1996). Ces auteurs plaident avec raison pour la reconnaissance du caractère pluriel de l'économie. Ils plaident également pour une économie non seulement plus ouverte sur le monde mais pour une économie des territoires. Voir aussi DEMAZIÈRE (1997) et FAVREAU (1997).

8. Pour en savoir plus long, voir leur site Internet à l'adresse suivante : <http://www.apc.org>

POUR CONCLURE

Tout bon stratège affirmera qu'il faut « profiter de l'état d'incertitude institutionnelle créée par l'arrivée de nouveaux dispositifs » de développement local, d'insertion et de soutien à des projets d'économie sociale « pour faire passer des ambitions réformatrices [...] » (Ion, 1990 : 136). Il faut ajouter qu'une bonne stratégie concernant l'économie sociale se doit de bien distinguer le niveau micro du niveau macro.

Au Québec, l'articulation entre les initiatives de la NÉS et les pouvoirs publics est aujourd'hui au centre du débat social. Si ces initiatives sont considérablement soutenues par les pouvoirs publics, elles feront émerger de **nouvelles instances d'accompagnement** du développement pour **l'ensemble** des quartiers et des régions en difficulté. Nous pensons ici, entre autres, au modèle de développement local des CDEC (Favreau et Lévesque, 1996). La question de l'articulation de ces instances communautaires de gouvernance locale avec les CLE et les CLD, instances étatiques, devrait faire partie du débat puisque les enjeux sont majeurs.

Les pouvoirs publics doivent se débarrasser de leur attitude de détenteur du monopole du service d'intérêt collectif pour favoriser une institutionnalisation de la NÉS sans pour autant l'assimiler, ce qui ne pourrait que la banaliser, la rendant ainsi non seulement inoffensive mais également inefficace. Nous faisons l'hypothèse que **ces expériences, en devenant plus fortement organisées** de manière autonome et sans exclure le partenariat, pourraient engendrer des solutions inédites aux crises de l'emploi et de l'État-providence. La NÉS ne constituerait alors pas un secteur séparé mais occuperait **un espace intermédiaire** à l'intersection de la relation entre l'État et la société civile, de l'économique et du social, du local et du national, sans exclure une ouverture sur le monde. Ce faisant, les entreprises de la NÉS représenteraient une sorte de tremplin pour la transformation de l'économie et du social à l'échelle de la société et dans le sens d'un élargissement de la démocratie. Il serait alors possible de parler de l'économie sociale comme d'une économie solidaire.

Bibliographie

- AGLIETTA, M. (1995). *Macro-économie financière*, Paris, La Découverte, « Repères ».
- AUBRY F. et J. CHAREST (1995). *Développer l'économie solidaire*, Montréal, Service de recherche, CSN.
- CASTEL, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard.

- COMEAU, Y. (dir.) [1997]. « L'insertion sociale par l'économique », *Économie et Solidarités*, vol. 28, n° 2, 11-22 et 33-94.
- DEFOURNY, J. et J.L. MONZON CAMPOS (1992). *L'économie sociale entre l'économie capitaliste et l'économie publique*, Bruxelles, CIRIEC/De Boeck Université.
- DEMAZIÈRE, C. (dir.) [1997]. *Du local au global: les initiatives locales pour le développement économique en Europe et en Amérique*, Paris, L'Harmattan.
- DUBET, F. et D. LAPEYRONNIE (1992). *Les quartiers d'exil*, Paris, Seuil.
- FAVREAU, L. (1997). *L'économie sociale mise en perspective: renouvellement au Nord, émergence au Sud*, Cahier de la Chaire de recherche en développement communautaire, Hull, UQAH.
- FAVREAU, L. et B. LÉVESQUE (1996). *Développement économique communautaire, économie sociale et intervention*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- GROUPE DE LISBONNE (1995). *Limites à la compétitivité*, Montréal, Boréal.
- IFDEC (1996). *Les pratiques de DÉC au Québec: conjoncture et convergences*. Actes de colloque, Université de Montréal, juin.
- ION, J. (1990). *Le travail social à l'épreuve du territoire*, Toulouse, Privat.
- LAUTIER, B. (1994). *L'économie informelle dans le tiers monde*, Paris, La Découverte, « Repères ».
- LAVILLE, J.-L. (dir.) [1994]. *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer.
- LÉVESQUE, B. et D. CÔTÉ (1990-1991). « L'état du mouvement coopératif au Québec: rétrospectives et perspectives », *Coopératives et Développement*, vol. 22, n° 2, 123-158.
- LÉVESQUE, B. (1997). *Démocratie et économie sociale: un scénario pour contrer le chômage et l'exclusion*, Montréal, Cahier du CRISES, UQAM.
- LIPIETZ, A. (1996). *La société en sablier (le partage du travail contre la déchirure sociale)*, Paris, La Découverte.
- NOËL, A. (1996). « Vers un nouvel État-providence? Enjeux démocratiques », *Politique et Sociétés*, n° 30, 3-27.
- ROUSTANG, G., LAVILLE, J.-L., ÈME, B., MOTHÉ, D. et B. PERRET (1996). *Vers un nouveau contrat social*, Paris, Desclée de Brouwer.